



**Direction**

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

[secretariat.direction@crous-bordeaux.fr](mailto:secretariat.direction@crous-bordeaux.fr)

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

**Conseil d'administration du jeudi 23 juin 2022**

**Délibération n°09-2022-06**

Point n° 9 | Admission en non-valeur et remise gracieuse

<b>Exposé des motifs</b>
<p><b><u>9.1 Admission en non-valeur</u></b></p> <p>La liste des dettes contentieuses est portée à la connaissance des administrateurs. Elle contient 27 dossiers dont les créances correspondent à des loyers impayés et l'indemnisation de dégradations de logement étudiant.</p> <p>L'ensemble des admissions en non-valeur représente un montant de <b>26 057,01 €</b>.</p>
<b>Projet de délibération</b>
<p>Le conseil d'administration adopte les 27 dettes proposées en admission en non-valeur qui représente un total de <b>26 057,01 €</b></p>
<b>Votants présents ou représentés</b>
<p>Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0</p>

Le 23 juin 2022

Le président du conseil d'administration,  
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation  
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE